

SAINT INNOCENT I^{er}, PAPE ET CONFESSEUR

417

Fêté le 28 juillet

Saint Innocent I^{er}, pape, n'a pas, à la vérité, fini sa vie par une mort violente; mais les calamités de l'Eglise romaine, arrivées de son temps, l'ont fait vivre dans un long et continuel martyre. Il était d'Albana, auprès de Rome, et fils d'Innocent. Ses grandes et éminentes vertus le firent monter par degrés sur la chaire pontificale, d'où il répandit sa lumière dans tout le monde chrétien. Il se fit d'abord le protecteur de saint Jean Chrysostome, injustement par l'impératrice Eudoxie et par la faction de Théophile, patriarche d'Alexandrie, car il ne se contenta pas de casser tout ce qui s'était fait contre lui dans un conciliabule tenu au faubourg de Chalcédoine, et d'ordonner qu'il serait rétabli dans son siège; mais il frappa aussi d'anathème ceux qui avaient trempé dans sa persécution, surtout après qu'il eut appris qu'il était mort en exil par la cruauté des traitements qu'on lui avait fait subir dans tout son voyage. Il travailla aussi avec vigueur à l'extinction du schisme de l'église d'Antioche, laquelle depuis la mort de saint Eustache, en 440, avait toujours eu deux évêques, et il eut la consolation de la voir réunie dans une seule communion, sous le patriarche Alexandre.

Mais cette joie fut bientôt traversée par une grande affliction. Alaric, roi des Goths, ravageait toute l'Italie; il mit le siège devant Rome, qui ne savait pas encore ce que c'était que d'être assiégée, depuis sa prise par les Gaulois, l'an 364 de sa fondation. Lorsque, après la levée de ce premier siège, notre Saint, étant allé à Ravenne, auprès de l'empereur Honorius, pour travailler à la paix publique, apprit que ce roi barbare et arien, non seulement avait recommencé le siège, mais était aussi triomphant dans la ville, et qu'il l'avait pillée et remplie de meurtres et de sang; ce bon Pasteur eut sans doute beaucoup de douleur d'avoir été en ce temps séparé de ses chères ouailles mais Dieu ne voulut pas que l'innocent fût puni avec les coupables, et, comme dit fort bien l'historien Orose, il le retira de cette ville, qu'il avait résolu de châtier, comme autrefois le juste Loth de Sodome, afin qu'il ne fût pas enveloppé dans ses ruines.

Après le départ des barbares, le saint Pape revint à Rome, et par sa présence seule il consola son peuple affligé. Il apprit aux fidèles à profiter, pour leur salut, des calamités qui venaient de fondre sur eux. La patience avec laquelle ils souffrirent la perte de leurs biens et de tout ce qu'ils avaient de plus cher, édifia singulièrement les païens. Ceux-ci ne s'en tinrent point à une stérile admiration des vertus dont ils étaient témoins, ils se présentèrent en foule pour se faire instruire et pour demander le baptême. Le Pape les confirma dans leurs saintes dispositions, et forma d'eux un peuple nouveau qui ne s'occupa plus que de la pratique des bonnes œuvres.

Innocent ne se bornait pas au soin de l'Eglise romaine il écrivit plusieurs lettres qui seront des monuments éternels de son savoir et de son zèle. Celle surtout qu'il adressa à saint Exupère, évêque de Toulouse, et à Décentius, évêque de Gubbio, en réponse à plusieurs questions qu'ils lui avaient faites, contiennent des règles utiles et des décisions fort sages. Il dit dans la première qu'on ne doit jamais refuser l'absolution aux pénitents qui sont au lit de la mort, pour ne pas imiter la dureté des Novatiens; et dans la seconde qu'il n'appartient qu'aux évêques de conférer le saint Esprit dans la confirmation, en oignant d'huile le front des personnes baptisées, parce qu'ils sont les seuls qui aient la plénitude du sacerdoce, et il ajoute qu'il ne peut réciter les paroles dont on se sert en conférant ce sacrement, de peur de dévoiler les mystères aux infidèles. Il use de la même réserve en parlant du saint sacrifice, tant était inviolable le secret avec lequel les premiers chrétiens traitaient tout ce qui avait rapport aux sacrements. Dans cette même lettre, Innocent parle aussi de l'Onction des malades, ce qui ne doit se faire, dit-il, qu'à l'égard des pénitents qui ont été réconciliés, parce que l'Onction des malades est un sacrement, et que les sacrements ne peuvent être administrés à ceux qui sont encore en pénitence. Cet endroit remarquable prouve que, dans les premiers siècles, l'Onction des malades était aussi bien regardée comme un sacrement que l'Eucharistie. Innocent ne condamne point les laïques qui, par une dévotion usitée en ce temps-là, se servaient des saintes huiles, mais sans employer les paroles sacramentelles. A la demande qu'on lui fit, savoir si les évêques pouvaient donner l'Onction des malades, qui était communément administrée par les simples prêtres, il répond qu'ils le peuvent sans doute, puisque les prêtres le font. Il suppose donc comme une chose indubitable que c'est aux prêtres et non aux laïques à administrer ce sacrement.

Les Conciles de Carthage et de Milève ayant condamné, en 416, les erreurs des Pélagiens, écrivirent au saint Pape pour l'informer de ce qui avait été fait. Les deux lettres synodales furent rédigées par saint Augustin. Innocent, dans sa réponse aux Pères de Milève, dit «que toutes les matières ecclésiastiques du monde chrétien doivent être portées de droit divin au Siège apostolique, c'est-à-dire à saint Pierre, l'auteur de ce nom et de cet honneur». Il recommande aux mêmes évêques d'en agir ainsi. «Par là», dit-il, «vous suivrez l'ancienne coutume que vous savez aussi bien que moi avoir toujours été observée par tout le monde». Lorsque l'acte de confirmation donnée par le Pape aux Conciles de Carthage et de Milève fut arrivé en Afrique, saint Augustin dit dans un de ses discours : «Les décisions des deux Conciles ont été envoyées au Siège apostolique les rescrits de ce Siège sont venus, la cause est présentement finie fasse le ciel que l'erreur puisse aussi finir.»

Il tint le siège quinze ans, deux mois et vingt jours il fit les Ordres quatre fois au mois de décembre, où il consacra trente prêtres, douze diacres et cinquante-quatre évêques. Il dédia à Rome la basilique des saints Gervais et Protais, qu'il enrichit lui-même par ses offrandes personnelles. Il mourut plein d'années et de mérites, le 28 juillet de l'an 417, et fut inhumé au cimetière de Priscille. Saint Jérôme en parle avec beaucoup d'honneur dans sa lettre à Démétrius, lui disant : «Tenez constamment la foi de saint Innocent, qui est fils spirituel et successeur d'Anastase, d'heureuse mémoire dans la chaire apostolique, et, quelque confiance que vous ayez en vos propres lumières, gardez-vous d'embrasser une autre doctrine que la sienne.

Acta Sanctorum. Cf. Histoire de l'Eglise, par l'abbé Darras; Godescard.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 9